

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

✉ mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR

POUVOIRS :

M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN

M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Absents : Cédric BOUGON (excusé), Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Sergine BEZARD

Date de la convocation et d'affichage : 9 décembre 2022

Objet de la Délibération
n°20221215-160

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

- REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX AU 1^{ER} JANVIER 2023

Le Conseil Municipal vote les tarifs suivants pour la location des salles et matériel à compter du 1^{er} janvier 2023 :

		Privé		Association		cours payant
		Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	
Foyer Rural	Salle	200 €	300 €	160 €* 70 €*	260 € 70 €	30 €
	Cuisine	70 €	70 €			
	Journée supplémentaire	80 €	80 €	80 €* 80 €*	80 € 80 €	
	Location sono + vidéo projecteur	50 €	50 €	50 €* 50 €*	50 € 50 €	
	Placard vaisselle (50 couverts)	20 €	20 €	20 €* 20 €*	20 € 20 €	
	Cérémonie obsèques	Gratuit	Gratuit			
	Caution	300 €				
Salle polyvalente	Grande salle	160 €	260 €	130 €* gratuit	230 € 100 €	30 € 12 €
	Petite salle	50 €	100 €			
	Cuisine	70 €	70 €	70 €* 70 €*	70 € 70 €	
	Journée supplémentaire	80 €	80 €	80 €* 80 €*	80 € 80 €	
	Location sono + vidéo projecteur	50 €	50 €	50 €* 50 €*	50 € 50 €	
	Placard vaisselle (50 couverts)	20 €	20 €	20 €* 20 €*	20 € 20 €	
	Cérémonie obsèques	Gratuit	Gratuit			
	Caution	300 €				
Salle de la petite chaussée	Salle (réunion, apéritif)	50 €	100 €	Gratuit	100 €	12 €
	Salle (repas)	80 €	100 €			
	Caution	100 €			100 €	
P'tit forum	Réservé uniquement aux associations et aux services de la commune					12 € (ponctuel)

* une gratuité par an par association

(Pour rappel, chaque association ayant son siège social dans la commune bénéficie de la gratuité des salles communales pour y organiser des réunions et peut organiser une manifestation dans une salle communale gratuitement une fois par an. Les organisations politiques et syndicales bénéficient également de la gratuité pour y organiser des réunions publiques).



Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Affiché le

ID : 022-200056711-20221215-DE20221215160-DE

Tarifs harmonisés pour toutes les salles :

- Option Ménage par les services municipaux : 100 €
- Installation technique par les services municipaux : 50 € de l'heure
- Vaisselle cassée ou perdue facturée au prix coûtant TTC majoré de 10 %
- Location cafetière (particuliers) : 11 €
- Location Tables et chaises (hors celles des salles communales) : forfait de 16 € + 1 € par table louée
- Perte de clefs : 30 €

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits,
Le Maire, Eric MOISAN

